

FICHE N °38 Développement du vélo en ville

Objectif : Augmenter le nombre des aménagements pour l'accueil des vélos

La Ville de Montreuil a progressivement développé une **politique cyclable globale**. Un schéma directeur vert a été adopté en 1997 et mis en œuvre depuis 1999, avec la réalisation d'aménagements cyclables et la réalisation de places de stationnement pour vélos.

Les **10 premières pistes cyclables** à Montreuil :

- **Piste 1** : Avenue de La Résistance. Double piste unidirectionnelle de 1,1 km et 120 cm de largeur, séparée des circulations rapides par une bordure.
- **Piste 2** : Lenain de Tillemont - Pierre de Montreuil (quartier Bel Air vers lycée Jean Jaurès ou l'accès vers le centre ville) 2003 : longue de 1,3 km.
- **Piste 3** : rue Eugène Varlin de Pierre de Montreuil à la rue Galilée, unidirectionnelle
- **Piste 4** : rue Berthelot de la rue de Vincennes à l'avenue du Président Wilson, unidirectionnelle,
- **Piste 5** : Le long de la rue de Rosny, 800 m de piste bidirectionnelle sur trottoir ont été réalisés par le Conseil Général de la Seine Saint Denis à l'occasion du réaménagement de la voirie.
- **Piste 6** : rue Marcel Dufriche (qui longe le bâtiment du Salon du livre), cette piste unidirectionnelle relie la rue de Paris à la rue Etienne Marcel.
- **Piste 7** : rue du Préfet Claude Erignac entre la rue de Lagny et la rue de Valmy (phase 1 côté est), cette piste unidirectionnelle s'inscrit dans un itinéraire intercommunal : Saint-Mandé/Bois de Vincennes - Bagnolet/Gallieni.
- **Piste 8** : rues Henri Rol-Tanguy, Cuvier et Valmy : cette piste dessert le quartier d'affaires du Bas Montreuil,
- **Piste 9** : Desserte de la rue Elsa Triolet et de l'av. Léon Gaumont
- **Piste 10** : Rue Edouard Branly, piste unidirectionnelle de la rue St Denis à la rue des Roches.



Longueur cumulée des pistes cyclables en km

	2000	2007	2016
Pistes cyclables*	2,2	13	60

* les pistes sont comptées par voies dans un sens de circulation. Ex. avenue de la résistance piste unidirectionnelle de 1,100 km soit 2,2 km en comptant les 2 sens.

Les voies cyclables comprennent ici les pistes cyclables séparés de la chaussée et les voies avec marquage au sol continu. En 2016 cela comprend les pistes et les bandes cyclables, les couloirs bus, les voies et secteurs classés en zone 30, zone de rencontre et voies piétonnes. Ainsi on peut dire qu'à ce jour 50% de la voirie (120 km) est cyclable.

De nouveaux aménagements

Après cette série de pistes, les aménagements se diversifient ; compter le linéaire a donc moins de sens mais on peut retenir que la place des cycles dans l'espace public est plus grande : pistes, bandes cyclables, contresens cyclables, zones 30, zones de rencontre.

Des double-sens cyclables (vélos autorisés à rouler à contresens des voitures dans une rue à sens unique) ont été aménagés par l'intermédiaire de bandes cyclables. Les double-sens contribue à apaiser la circulation et, contrairement aux idées reçues, ne sont pas plus accidentogènes que les autres voies. ex. : l'axe Gambetta-Beaumarchais, l'axe Raspail-Michelet.

Des couloirs de bus sont ouverts à la circulation des cyclistes :

Ex. : la rue Robespierre, l'avenue Pasteur

Dans les zones 30, des double-sens cyclables ont été réalisés pour permettre aux cyclistes de circuler plus facilement.

En 2016 il est prévu d'aménager tout le quartier du Bas Montreuil en zone 30 ce qui augmentera davantage le nombre de kilomètres d'itinéraires cyclables.

Autres types de voies : la rue Dreyfus est une rue piétonne accessible aux vélos, reliant la place Jacques Duclos (Croix de Chavaux) au centre commercial Grand Angle (Mairie de Montreuil). La rue de l'Église est une « zone de rencontre », accessible aux vélos, aux piétons et aux voitures et limitée à 20 km/h.

Des stationnements pour les vélos sont aménagés aux points stratégiques de la ville :

- dans les secteurs commerçants et près des principaux équipements afin de favoriser le vélo comme mode de déplacement « porte à porte »
- à proximité des stations de métro ou des arrêts de bus.

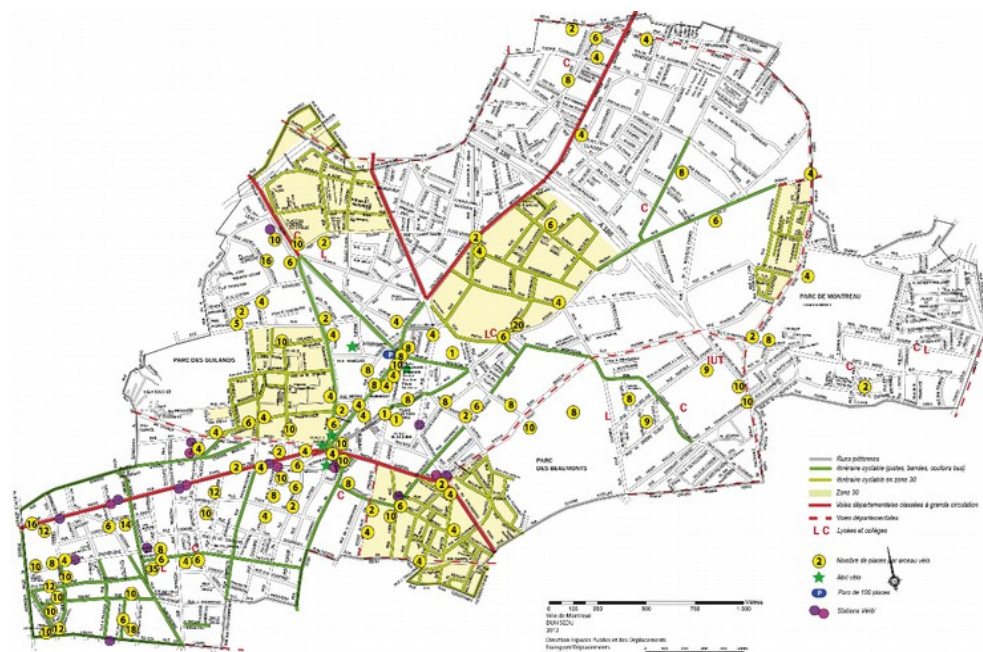


Le Bas-Montreuil compte plus de 300 places de stationnements pour les cycles (arceaux), répartis en une trentaine de poches comptant chacun de 2 à 35 places. L'offre de stationnement est cependant lacunaire dans le sud-est du quartier et à proximité des stations de métro Robespierre et Croix-de-Chavaux. Ces dernières ont par contre été équipées en Vélib'.

Nombre de places disponibles (voir la carte ci-dessous) :

	2000	2007	2013
Nombre de places couvertes (abris vélo Ratp)*	-	135	135
Nombre de places sur les arceaux (non abrités)	300	680	715
Nombre de places dans le parc à vélo fermé la nuit (hôtel de ville)	-	100	100
total	300	915	950

* les premiers abris vélos RATP datent de 2001.

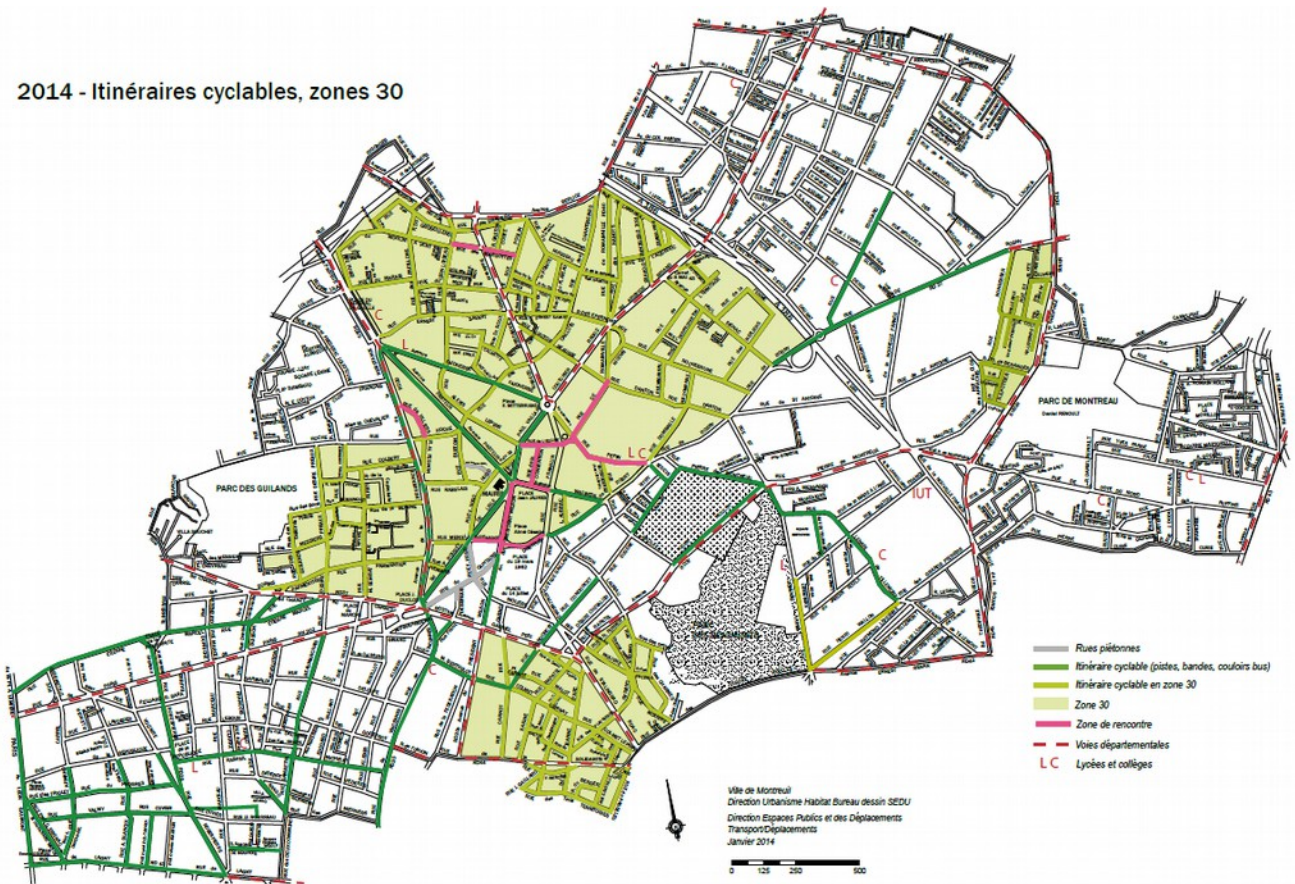


Vélib'

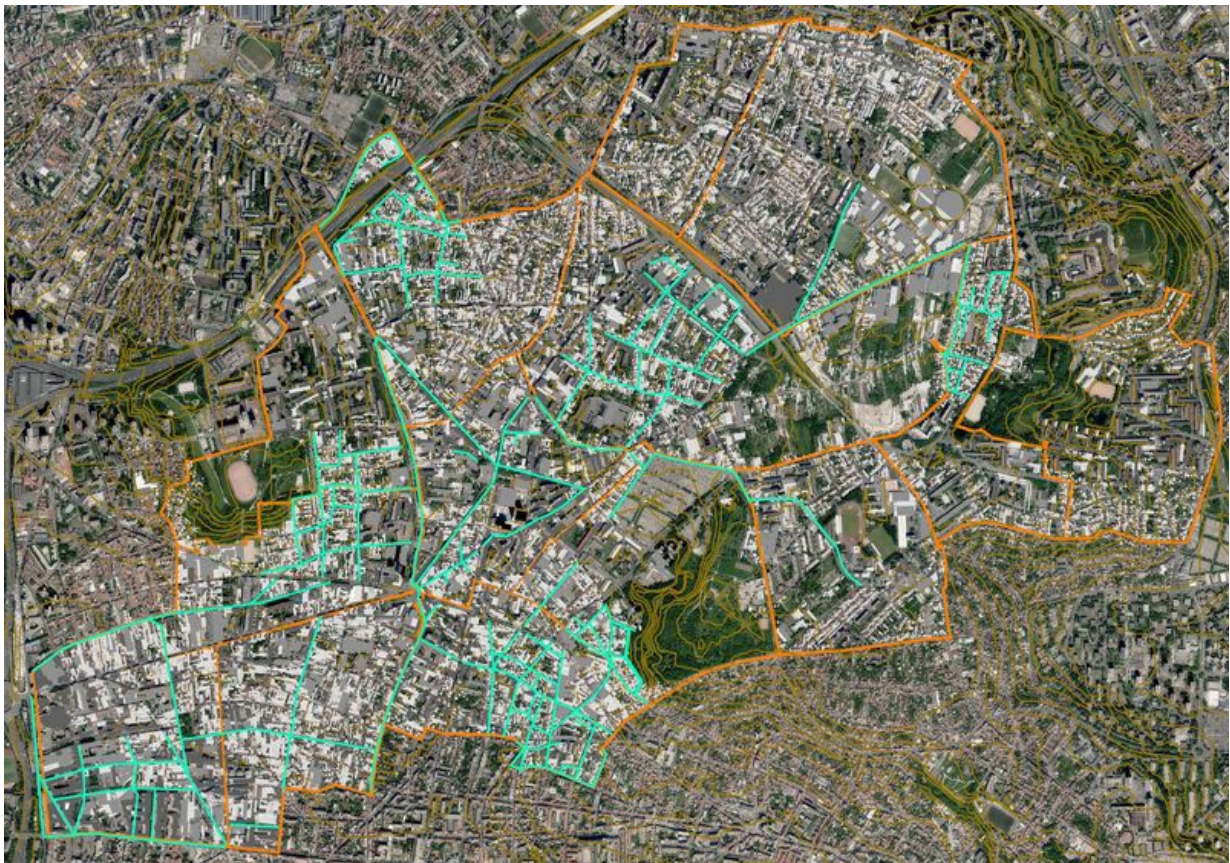
La ville a bénéficié de l'extension du système parisien Vélib' dans un périmètre de 1500 mètres autour des limites parisiennes. 13 stations standards et 6 allégées sont donc en service depuis juillet 2009. 25 bornettes équipent ces 19 stations. Les stations sont principalement localisées le long de la rue de Paris et de l'avenue de la République et offrent près de 370 points d'attache. Le Bas-Montreuil bénéficie de plus de la proximité des stations des communes limitrophes, notamment à Paris, Saint-

Mandé et Vincennes (Porte de Montreuil, Rue de Lagny, Stations de métro Saint-Mandé – Tourelle et Bérault, station de RER Vincennes...). Le nombre de points d'attache accessible dépasse alors 600. Une extension du réseau Vélib à toute la ville est prévue à partir de 2016.

2014 - Itinéraires cyclables, zones 30



Réseau cyclable en 2016



Parcours : exemple du bas-Montreuil

A vélo, le Bas-Montreuil se parcourt en moins de 10 mn d'est en ouest et du Nord au sud, avec par exemple un parcours en 6 mn de la Croix de Chavaux à la place de la République et moins de 9 mn de cette même place au RER de Vincennes équipé en arceaux. Certaines voies se prêtent mal à la pratique du vélo, comme la rue de Paris, mais l'itinéraire plus au Nord par le boulevard Chanzy puis la rue Étienne Marcel est une alternative. Les connexions avec Paris sont assez bonnes, par contre le réseau n'est pas continu vers l'est de la ville.

Informations complémentaires

Depuis juillet 2010, les zones 30 autorisent les contresens-cyclables par défaut.

Sources

- 1- service aménagement et mobilité durable - 2012
- 2- service environnement et développement durable - 2013
- 3- PLU 2012- diagnostic